



LYCEE CLAUDE BERNARD

Lycée des Métiers de la Vente,
des Services et du Commerce

234 rue Philippe Héron - BP 475

69665 VILLEFRANCHE sur SAONE Cedex

☎ 04 74 02 72 72 - 📠 04 74 02 72 73

FORMULAIRE REPONSE

CAP FLEURISTE 1

Professeur Principal : Mme MONIN

Ce formulaire n'est pas une convention : il collecte les informations nécessaires à l'élaboration de la convention

Nom de l'entreprise

Représentée par

(Civilité-Nom-Prénom ET Fonction du chef d'entreprise)

Adresse :

Accepte de recevoir un stagiaire du :

Du 09 au 22 Octobre 2017 (inclus)

Du 22 Janvier au 11 Février 2018 (inclus)

Du 14 Mai au 03 Juin 2018 (inclus)

N'accepte pas de recevoir de stagiaire

Du _____ au _____ 2018 (inclus)

Le stagiaire sera encadré par :

Nom - Prénom du tuteur : M. ou Mme

Fonction du tuteur :

Téléphone : Fax : E-mail :

| HORAIRES | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|------------------|------------------|
| Lundi | De A | De A |
| Mardi | De A | De A |
| Mercredi | De A | De A |
| Jeudi | De A | De A |
| Vendredi | De A | De A |
| Samedi | De A | De A |

La durée de travail de l'élève ne peut excéder 8 heures par jour (7 heures pour les mineurs) et 35 heures par semaine (30 heures pour les mineurs de moins de 15 ans).

Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs.

La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche

Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

***A remettre à l'élève ou à retourner à l'établissement
à l'attention du Directeur Délégué aux Formations***